



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

A V I S P U B L I C

ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE INTÉRIMAIRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ ;

Que le conseil de la municipalité de Lambton se tiendra une séance extraordinaire, le lundi 19 décembre 2022, à 19h30, au lieu ordinaire au 213, rue de l'Aréna à Lambton, au cours de laquelle il procèdera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023 et à l'adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Que ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À LAMBTON, CE 30^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2022.

Julie Roy
Directrice générale et Greffière-Trésorière intérimaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Julie Roy, Directrice générale et Greffière-Trésorière intérimaire, certifie que j'ai publié le présent avis sur l'adoption du budget 2023 et du plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 en affichant une copie le 30^e jour du mois de novembre 2022 à chacun des endroits suivants :

**À LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAMBTON
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois de novembre 2022.

Julie Roy
Directrice générale et Greffière-Trésorière Intérimaire